

Xavier Lechasseur
Université Laval (Québec)

En donnant à voir les rouages et la mécanique d'une nouvelle forme de censure qui, à la faveur des médias de masse et sous la sauvegarde de la propagande, sévit de nos jours, cet article entend proposer une solution aux ravages qu'engendre cette dernière dans le champ des libertés humaines. Fondée sur une pratique assidue et avisée de la lecture, cette solution consistera, à l'instar des humanistes du XVI^e siècle, à étendre, d'une part, nos connaissances générales et à affiner, de l'autre, notre jugement critique.

Depuis l'invention de l'imprimerie en 1434, qui devait permettre une plus large diffusion et circulation des idées, la censure traditionnelle s'est toujours exercée de façon pour ainsi dire transparente. En vertu d'une certaine orthodoxie, une institution donnée, qu'elle fut civile ou religieuse, s'attachait alors à condamner et à proscrire ouvertement les discours et opinions qui ne répondaient pas ou de ses dogmes ou de sa morale. Toute une littérature fut ainsi haut et fort décriée et frappée d'interdit. Aujourd'hui, la donne n'est plus la même. Les choses ne sont plus aussi claires. À l'ère des médias de masse et du sacro-saint divertissement, une nouvelle forme de censure est apparue. Par des voies détournées, celle-ci s'assure qu'un texte jugé indésirable ne trouvera pas son preneur. Plutôt que de menacer le lecteur, dans cette perspective, elle veut le distraire. Aussi est-elle d'autant plus efficace et redoutable que l'ancienne forme de censure qu'elle agit dans l'ombre.

Si, pour le plus grand bien de la postérité, par quelque manœuvre retorse et avisée, la censure pouvait être, sous sa forme traditionnelle, facilement contournée, sous sa nouvelle forme, l'histoire se complique un peu. Difficile en effet de contourner quelque chose qu'on n'a grand peine à reconnaître. Difficile, mais pas impossible. Il existe bien un moyen de

Comment éprouver en trois points le bien fondé de ce programme de lecture éclairé et libérateur qui devrait, en principe, servir d'antidote à la nouvelle censure. D'abord il faut dresser un portrait sommaire de la censure traditionnelle ; ensuite, définir et expliquer les rouages de la nouvelle ; enfin, convoquer et faire valoir, comme pièce justificative, certains points signifiants de la doctrine que professaient les humanistes du XVI^e siècle en matière d'éducation et de libre-pensée.

Il fallut attendre l'arrivée tapageuse des presses de l'imprimerie pour que se mette en branle une censure véritablement officielle. Avant cela, selon Georges Minois, spécialiste de la question, une sorte d'autocensure officieuse suffisait à encadrer toute entreprise d'écriture ou de publication, celle-ci n'étant le fait que d'une infime frange lettrée de la société. Cela dit, le 1^{er} juin de l'an 1501, dans un communiqué constitutionnel aux accents fort répressifs, le pape Alexandre VI s'exprime comme suit : « Il faut [...] employer des remèdes opportuns pour que les imprimeurs cessent de reproduire tout ce qui est contraire ou opposé à la foi catholique, ou susceptible d'engendrer le scandale dans l'esprit des fidèles¹. » (Minois 43) Il jette alors les bases de la censure traditionnelle. Au service des autorités religieuses et civiles qui ont à cœur de

des droits de l'homme de 1789 qui, entre autres choses, proclame la liberté de presse, pour bien mettre au pas les troupes populaires, des mesures préventives et coercitives sont conjointement adoptées par le Clergé et par l'État. Des inspecteurs sont commis au contrôle des marchandises imprimées. Des textes suspects sont scrutés à la loupe. Des listes d'ouvrages prohibés sont colligées et rendues public. Des condamnations sont prononcées et des saisies, orchestrées. Sur les bûchers crépitants, des tonnes de livres sont réduits en cendre comme le sont aussi, parfois, les impénitents qui ont osé les écrire ou simplement les colporter. La censure est sévère et

diverses têtes dirigeantes. S'il fut un temps où elles marchaient pour ainsi dire main dans la main, avec les guerres de religion, les avancées de la science et une théorie d'intrigues politiques, les autorités spirituelles et temporelles en vinrent à s'éloigner, voire à se séparer. Ainsi, en l'absence de consensus, il devint

prétexte qu'elle avilissait les mystères de la foi en les rendant accessibles au vulgaire, cette dernière vit aussitôt ses ventes augmentées³. (Minois 88-89) Dans cet ordre d'idées, suivant une logique mercantile, l'Inquisition aura sans doute, à l'encontre de son bon vouloir, fait bien plus de publicité à

forme qui, semble-t-il, devait lui permettre d'atteindre, dans son domaine, un coefficient d'efficacité sans précédent.

siècle, dans l'espoir de manipuler l'opinion publique, tâté des vertus artificieuses de la propagande. Il faut se rappeler, en autres choses, que celui-ci avait, pendant son règne, réaménagé les infrastructures éditoriales du royaume de manière à concentrer en un seul faisceau officiel toute la presse d'intérêt public, ce qui lui permettait de contrôler plus facilement, d'une part, l'information que devait recueillir le peuple et, d'autre part, l'opinion qu'il devait s'en faire. Aussi le Cardinal avait-il toutes les cartes en main pour informer la propagande⁶. (Minois 77-83) Mais les moyens rudimentaires dont il disposait à l'époque pour l'entretenir, lors même qu'ils purent donner quelque aperçu de son potentiel, limitèrent tout de même sa marge de manœuvre⁷.(Minois 82) Ce n'est qu'au XXe siècle, avec l'efflorescence tentaculaire des médias de masse, que la propagande rayonna de tous ses feux et devint, en matière de gestion politique, économique et culturelle, un instrument de choix.

L'usage calculé de la propagande en régime démocratique repose, aux dires de Chomsky, sur la nécessité qu'ont les organes du pouvoir, s'ils veulent à tout prix demeurer en place, de fabriquer le consentement de leur population, c'est-à-dire de l'amener subrepticement à accepter là où elle refuse, à se soumettre là où elle résiste. Dans cet ordre d'idées, la propagande sert donc à tromper la masse populaire et à la manipuler de manière à en tirer le plus grand profit possible. Mais pour que tout cela fonctionne bien, il importe que cette dernière, la population, ne se pose pas trop de questions, et qu'elle agisse sans trop réfléchir. Aussi faut-il continuellement la distraire, détourner son attention des choses qui comptent réellement, neutraliser ses moindres

vellétés, la réduire à un état voisin de l'apathie. Voilà à peu près la tâche dont doit s'acquitter la nouvelle censure.

que tu te y adonne curieusement, qu'il n'y ayt mer, rivière, ny fontaine, dont tu ne congnoisse les poissons, tous les oyseaulx de l'air, tous les arbres, arbustes et fructices des foretz, toutes les herbes de la terre, tous les metaulx cachez au ventre des abysmes, les pierreries de tout Orient et midy, rien ne te soit incongneu. Puis songneusement revisite les livres des mediciens Grecz, Arabes, et Latins, sans contemner les Thalmudistes, et Cabalistes, et par frequentes anatomies acquiers toy parfaite congnoissance de l'aultre monde, qui est l'homme⁹. (Rabelais 244-45)

Comme le donne à voir clairement ce célèbre b9.74 1045 Tm /F1.0 1 Tf (acquiers) Tj ET Qq 0.2

tout le Tiers livre de Rabelais, pour le convoquer à nouveau comme exemple. En mal d'amour conjugal, mais redoutant par-dessus tout d'être fait cocu par une jeunesse dont les cuisses ne laisseraient pas prévoir toute leur légèreté, pour savoir s'il devrait ou non prendre épouse, Panurge y entreprend, sous les judicieux conseils de son protecteur et fidèle ami Pantagruel, de soumettre son problème à diverses instances qui, par les voies tantôt de la divination, tantôt de la sagesse et de la connaissance, devraient être à même

saura la partager, la défendre, l'éprouver et même la rectifier si le besoin s'en fait sentir.

L'homme d'aujourd'hui, celui-là même dont l'intelligence est en partie enchaînée par la nouvelle censure devrait lui

? Depuis son institution officielle à l'orée du XVI^e siècle jusqu'à aujourd'hui, la censure épousa deux formes majeures. D'abord, elle revêtit celle d'une espèce de police qui, à la solde des autorités religieuses et civiles de l'heure, devait condamner ouvertement et museler tout ouvrage jugé subversif et pouvant compromettre l'ordre établi. Ensuite, au XX^e siècle, à la faveur des nouveaux médias de masse et sous la sauvegarde de la propagande, elle se transmua en quelque chose de beaucoup plus sournois. Depuis, tapie dans l'ombre des pouvoirs établis, elle s'attache à distraire le bon peuple pour mieux le maintenir dans l'ignorance et le détourner ainsi des lectures qui pourraient lui monter à la tête. Si la première de ces formes, soit la traditionnelle, fut naguère aisément démantelée, la seconde offre aujourd'hui beaucoup plus de résistance. Mais il n'est pas impossible d'en venir à bout. Il s'agit, semble-t-il, en prenant exemple sur les humanistes du XVI^e siècle, à travers une pratique soutenue et avisée de la lecture, de s'éveiller à la connaissance et d'affiner son jugement critique, deux choses qui, pour mener l'esprit de l'homme à une pensée propre, doivent garantir sa liberté. Plus l'homme s'informerait et s'instruirait, par le biais de la lecture, moins la nouvelle censure et la propagande qui la sous-tend

Chomsky, Noam et Robert W. McChesney. Propagande, médias et démocratie. Trad.

Liria Arcal et Louis de Bellefeuille. Montréal : Écosociété, 2004.

Chomsky, Noam et Herman Edwards. La fabrique de l'opinion publique : la politique économique des médias américains. Trad. Guy Ducornet. Paris : Serpent à plumes, 2003.

Chomsky, Noam. Le pouvoir mis à nu. Trad. Louis de Bellefeuille. Montréal : Écosociété, 2002.

---. Propaganda. Trad. Liria Arcal. Paris : Éditions du Félin/Danger public, 2002.

_____ est étudiant de deuxième cycle à l'Université Laval (Québec). II